

VOIR LOIN, VISER JUSTE

COMITÉ CONFÉDÉRAL DES LESBIENNES, DES GAIS, DES BISEXUELLES ET DES TRANS (LGBT)

BILAN | MANDAT 2014-2017

L'ouverture à la diversité sexuelle et de genre dans tous les milieux est essentielle. Pourtant, alors que le Québec semble plus ouvert sur cette question, nous constatons que l'homophobie et la transphobie perdurent dans bien des milieux, notamment au travail.



Les syndicats ont un rôle crucial à jouer pour combattre les préjugés et la discrimination dont sont victimes les personnes de la communauté LGBT. C'est dans cette perspective que le comité confédéral des LGBT de la CSN a été mis sur pied en 2008. Le comité présente ici le bilan de ses activités inscrites au plan de travail 2014–2017.

PARTICIPATION À LA LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Le travail en collaboration avec les organismes clés LGBT au Québec s'est poursuivi :

- **FONDATION ÉMERGENCE**
Participation aux activités de la fondation, notamment à l'Assemblée des gouverneurs de la Fondation ; partenariat lors des campagnes du 17 mai ; promotion de la Charte de la bienveillance envers les personnes âgées LGBT.
- **CHAIRE DE RECHERCHE SUR L'HOMOPHOBIE DE L'UQAM**
Soutien à la demande de subvention de la Chaire de recherche ; rencontre avec la responsable de la Chaire pour discuter des projets de recherche en cours, particulièrement de ceux concernant les milieux de travail.
- **CONSEIL QUÉBÉCOIS LGBT**
Participation au Gala Arc-en-ciel tenu annuellement ; participation au comité trans du CQLGBT.
- **FIERTÉ MONTRÉAL**
Travail de coordination des activités du 17 mai et du défilé de la Fierté avec le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM), le comité LGBT de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS) et celui de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ).
- **TABLE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE DES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION**
Participation aux travaux du comité jeunes trans de la table nationale sur le document *Mesures d'ouverture et de soutien envers les jeunes trans et les jeunes non binaires. Guide pour les établissements d'enseignement* ; participation à l'organisation du colloque 2016 de la table nationale « Agir contre l'homophobie et l'intimidation : solidaire dans la diversité ».



Affiche : À la CSN, on est tricotés serrés.

SENSIBILISATION AUX DISCRIMINATIONS QUE VIVENT LES PERSONNES LGBT EN MILIEU DE TRAVAIL

Le comité apporte son soutien aux organisations affiliées dans l'appropriation du dossier LGBT, en prenant en compte les plans et les objectifs que se donnent les comités LGBT des fédérations (FSSS, FP et FNEEQ) et des conseils centraux.

Les travaux du comité ont visé l'amélioration du réseautage CSN entre ces comités. Le comité a assuré une présence aux congrès des fédérations et des conseils centraux par la tenue de kiosques et, à l'occasion, par la présentation de questions de privilège. Sur demande, le comité conseille les conseils centraux et les fédérations, notamment pour la mise en place de comités ou pour le partage de renseignements. Une rencontre du comité LGBT avec les responsables de conseils centraux et de fédérations s'est tenue en juin 2015 pour faire le point sur les besoins et les difficultés rencontrées dans la promotion du dossier LGBT dans les syndicats.

RÉSEAU DES ALLIÉ-ES DE LA CSN

Le comité a entrepris de revoir entièrement le Réseau des alliés-es qui ne correspond plus aux besoins. Des travaux sont notamment en cours pour développer une boîte à outils clés en main en vue d'inciter nos membres à agir toute l'année dans le dossier LGBT. En plus des actions pour souligner le 17 mai, la brochure *Ni+Ni-* a fait l'objet d'une mise à jour importante. Le comité envisage aussi de développer une page Facebook.

JOURNÉE DU 17 MAI

Des affiches CSN ont été produites pour favoriser une meilleure participation des syndicats CSN à la journée contre l'homophobie et la transphobie : une affiche faisant la promotion des alliés-es a été réalisée en collaboration avec la Fondation Émergence (mettant en vedette Véronique De Sève et Donald Picotte) et une nouvelle affiche CSN a aussi été conçue pour illustrer la solidarité syndicale sur cet enjeu, *À la CSN, on est tricotés serrés*.

PERSONNES TRANS

Dans la foulée d'avancées législatives importantes (projets de loi n^{os} 35¹ et 103²) la question trans a occupé une bonne partie des activités du comité : formation des membres du comité sur cette question, élaboration d'un lexique et discussion concernant un éventuel changement de nom du comité confédéral afin de tenir compte de l'ensemble de la diversité sexuelle et de genre. Nous avons aussi participé aux travaux du comité trans du CQLGBT et à ceux de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation.

RÉSEAUTAGE ET ENGAGEMENT À L'ÉCHELLE MONDIALE

Adhésion de la CSN à l'International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans and Intersex Association (ILGA) : participation aux activités de l'association.

Élection de Dominique Dubuc au conseil d'administration de l'organisation (son mandat a pris fin en janvier 2017).

Travail avec la section Amérique du Nord de ILGA.

Participation à la World Pride de Toronto.

Ateliers CSN au Freedom at work, à Amsterdam ; au Forum social des peuples, à Ottawa ; et au Forum mondial des peuples, à Montréal.

ENJEUX DU VIEILLISSEMENT POUR LES PERSONNES LGBT

Promotion de la Charte de la bienveillance de la Fondation Émergence et prise en compte de cet enjeu dans le mémoire sur le plan de lutte contre l'homophobie et dans le mémoire sur le projet de loi n^o 115 (Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité)

MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LOI N° 20³

Dénonciation des mesures ayant des conséquences discriminatoires sur les couples de même sexe dans le volet procréation assistée du projet de loi.

PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

Commentaires de la CSN dans le cadre de la consultation sur le plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 (août 2016).

Le comité a amorcé ses travaux avec six membres :

- **MARY ANN DAVIS**, du SEE du Centre universitaire McGill-CSN et de la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN ;
- **DOMINIQUE DUBUC**, du Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke-CSN et du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CCSNE-CSN) ;
- **ÉRIC KIROUAC**, du Syndicat des professeur-es du collège François-Xavier-Garneau-CSN et de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec-CSN ;
- **RAPHAËLLE MORENCY**, du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôtel Pur et du Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches-CSN ;
- **DONALD PICOTTE** du STT Hôpital Maisonneuve-Rosemont – Pavillon Judith-Jasmin-CSN et du Conseil central du Montréal métropolitain-CSN ;
- **MARC SIMARD**, du STT de la santé de Gatineau et du Conseil central de l'Outaouais-CSN.

À cette équipe s'ajoutent Andrée Lapierre, conseillère syndicale au Service des relations du travail, Anne Pineau, adjointe au comité exécutif de la CSN et Jean Lortie, secrétaire général de la CSN et responsable politique du comité et du dossier. Mary Ann Davis et Raphaëlle Morency ont quitté en cours de mandat, puis Daniel Fortin du Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Urgel Bourgie-CSN et de la Fédération du commerce-CSN s'est joint au comité.

1. Loi modifiant le Code civil en matière d'état civil, de successions et de publicité des droits. La loi prévoit qu'une personne dont l'identité sexuelle ne correspond pas à la mention du sexe figurant sur son acte de naissance peut, si elle satisfait à certaines conditions, obtenir la modification de cette mention sans avoir à subir de traitement médical ou d'intervention chirurgicale.

2. Loi visant à renforcer la lutte contre la transphobie et à améliorer notamment la situation des mineurs transgenres. La loi modifie le Code civil afin de permettre à un enfant mineur d'obtenir le changement de la mention du sexe figurant sur son acte de naissance auprès du directeur de l'état civil. Elle modifie aussi modifie la Charte des droits et libertés de la personne afin d'y prévoir une protection explicite contre la discrimination fondée sur l'identité ou l'expression de genre.

3. Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée.

csn.qc.ca

